



À l'écoute

COMITÉ FTQ ALCOOLISME, TOXICOMANIES
ET AUTRES DÉPENDANCES

Les contrats de dernière chance

Au cours des derniers mois, le Comité FTQ sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances a repris sa réflexion sur les tests de dépistage et les contrats de dernière chance. En effet, les syndicats locaux se retrouvent souvent à défendre le congédiement d'une personne aux prises avec un problème de dépendance. Ce qui amène de plus en plus les employeurs à proposer une entente de réintégration assortie d'un contrat de dernière chance. Que faire ? Signer cette entente avec notre membre pour protéger son emploi ? Certaines de ces ententes ouvrent la voie à l'utilisation de tests de dépistage. Où en est la jurisprudence à cet effet ?

Ce genre de dossier et d'autres amènent le comité à faire des recommandations à la FTQ pour discussions et prises de position dans nos instances.

Parallèlement, la production du porte-folio sur le réseau des déléguées sociales et délégués sociaux à l'automne 2010 a remis le dossier des clauses de conventions collectives à l'avant-plan. Le travail de collecte se poursuit. Votre section locale a négocié de nouvelles clauses traitant de la toxicomanie et des autres dépendances ? Votre employeur reconnaît maintenant l'importance du travail des DS avec libération, local, formation, etc. ? Vous êtes invités à faire suivre ces nouvelles clauses à votre coordonnatrice.

La FTQ prépare une mise à jour qui pourrait être disponible lors de la Conférence nationale de l'automne 2012.

En collaboration avec la FTQ et pour une troisième année consécutive, le Comité a fait la promotion de la Semaine de prévention des toxicomanies – qui s'est déroulée du 20 au 26 novembre – avec du matériel original.



**Passez de
joyeuses
Fêtes!**



DU 5 AU 12 FÉVRIER 2012

Semaine de prévention du suicide

En janvier 2011, le coroner du Québec mentionnait que, depuis l'an 2000, le taux de suicide au Québec a connu une diminution d'environ 34 %. Concrètement, cela représente environ 500 suicides de moins par année. Ce sont des chiffres qui portent l'espoir.

Ces résultats encourageants sont le fruit des efforts consentis par des centaines de personnes au Québec, à commencer par l'Association québécoise de prévention du suicide, les 32 centres de prévention du suicide, le programme Sentinelles et toutes les personnes qui sont à l'affût, dans la communauté et dans les milieux de travail. Bien entendu, les délégués sociaux et les déléguées sociales de la FTQ sont du nombre.

Mais d'autres chiffres nous disent qu'il faut poursuivre notre travail de prévention. En 2009, 1 068 personnes se sont suicidées au Québec. Selon des données recueillies par les centres de prévention du suicide de la Montérégie, en 2010, on a dénombré 6 000 tentatives de suicide et au-delà de 27 000 personnes ont eu des pensées suicidaires. Malheureusement, 192 personnes sont passées à l'acte.

La Semaine de prévention du suicide se tiendra du 5 au 12 février 2012. Soyez à l'affût des activités offertes dans votre région. Pour en savoir plus, on peut consulter le www.aqps.info

Merci d'être là pour la vie !

Un témoignage éloquent

Consœurs, confrères, je vous salue.

J'ai le privilège de vous écrire ces quelques mots sur mes deux dernières années dans la foutue consommation d'alcool et de drogues.

Mon cheminement et mon rétablissement sont incommensurables, comparativement au temps où je consommais démesurément. Il m'était impossible de consommer socialement et modérément. J'étais ancré dans ma déchéance que je croyais chronique.

Ma vie familiale, sociale et professionnelle était exécration. Je ne voyais aucun moyen de m'en sortir jusqu'au lendemain de la Coupe Grey, je vous laisse imaginer mon état, où les délégués sociaux Christian et Claude se sont présentés chez moi en frappant à ma porte avec insistance.

Mes confrères m'ont guidé humainement avec respect et honnêteté. Ils ont discuté avec mes deux enfants, rendus adultes. C'est ainsi que j'ai pris la décision de changer et de suivre une thérapie.

Cette thérapie a été exceptionnelle, j'étais ponctuel, attentif et assidu dans le but de changer pour le mieux.

Près de six mois après mon entrée au Pavillon du nouveau point de vue, j'ai repris le contrôle de ma vie. Je suis sobre sous toutes ces formes. Je me respecte dans mon mode de vie et je suis heureux.

Un grand merci à Richard L. qui a su percevoir mon désarroi.

Aujourd'hui, je suis toujours en rétablissement 24 heures à la fois et je peux vous dire que cela fonctionne. Les intervenants du Pavillon sont formidables et d'un professionnalisme exemplaire.

Je me permets, consœurs et confrères, de vous suggérer de ne pas hésiter à demander l'aide de nos délégués sociaux en cas de besoin. C'est vraiment efficace.

Merci à Christian L., Claude C. et Michel P., délégués sociaux, ainsi qu'à Richard L., délégué syndical au SCFP-1500 (FTQ).

Pierre Sicard

« La compassion se définit sommairement comme un état d'esprit non violent, non offensif, non agressif. C'est une posture mentale fondée sur le souhait de voir les autres se libérer de leur souffrance, et qui va de pair avec le sens de l'engagement, de la responsabilité et du respect d'autrui. »

Dalai-Lama

Répertoire des organismes en ligne

Cette année, Centraide Richelieu-Yamaska a mis en ligne son répertoire des organismes qu'il soutient. En plus des coordonnées, on y présente les services de chacun des organismes. On y indique aussi les MRC couvertes par ces services.



N'hésitez pas à l'utiliser !

<http://www.centraider.org/app/webroot/tinymce/files/versionweb.pdf>

Autres sites intéressants à consulter

Réseau québécois du crédit communautaire : www.rqcc.qc.ca

Association communautaire d'emprunt de la Rive-Sud : www.acers.qc.ca

Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale :

www.ffapamm.com et www.avantdecraquer.com

Le Centre de justice de proximité du Grand Montréal (CJPGM) est un organisme sans but lucratif visant à promouvoir l'accès à la justice par des services d'information juridique, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes. C'est un lieu d'écoute et de collaboration qui s'adresse à toute personne résidant dans la région du Grand Montréal, quels que soient ses revenus ou la nature juridique du problème rencontré :

www.justicedeproximite.qc.ca/montreal

Un document traitant des boissons énergisantes publié par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) :

www.inspq.qc.ca/publications et taper « boissons énergisantes » pour la recherche.

À noter que Santé Canada vient d'annoncer de nouvelles règles concernant ce genre de produit. La quantité de caféine par canette sera limitée. L'étiquetage sera modifié et le tableau des valeurs nutritives devra apparaître sur la canette.

Pour la FTQ en Montérégie

Conseil régional FTQ Haute-Yamaska

Conseil régional FTQ Richelieu

Conseil régional FTQ du Suroît

Carole Clément, coordonnatrice en Montérégie

4805, boulevard Lapinière, bureau 6200, Brossard, QC, J4Z 0G2

Téléphone : 514 823-5981 dsftqmonteregie@sympatico.ca

Conseil
régional FTQ

